

GrandSoissons Agglomération – Plateforme Emploi

Déclaration d'accessibilité

GrandSoissons Agglomération s'engage à rendre son site Web accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

État de conformité

Le site emploi.grandsoissons.com est en **conformité partielle** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1, en raison des non-conformités énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité au RGAA 4.1.2 réalisé par l'équipe Hellowork révèle que :

- **51%** des critères du RGAA 4.1.2 sont respectés.
- Le taux moyen de conformité du site s'élève à **51%**.

Dans le détail :

- Nombre de critères conformes : **42**
- Nombre de critères non conformes : **41**
- Nombre de critères non applicables : **23**

Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes :

Non-conformités

Liste des critères non conformes :

- 1.1 Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?
- 1.2 Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- 1.3 Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- 1.6 Chaque image porteuse d'information a-t-elle, si nécessaire, une description détaillée ?

- 1.7 Pour chaque image porteuse d'information ayant une description détaillée, cette description est-elle pertinente ?
- 1.8 Chaque image texte porteuse d'information, en l'absence d'un mécanisme de remplacement, doit si possible être remplacée par du texte stylé. Cette règle est-elle respectée (hors cas particuliers) ?
- 2.1 Chaque cadre a-t-il un titre de cadre ?
- 3.2 Le contraste entre la couleur du texte et celle de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- 3.3 Les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?
- 4.1 Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audiodescription (hors cas particuliers) ?
- 4.3 Chaque média temporel synchronisé pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?
- 4.5 Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une audiodescription synchronisée (hors cas particuliers) ?
- 4.11 La consultation de chaque média temporel est-elle, si nécessaire, contrôlable par le clavier et tout dispositif de pointage ?
- 4.13 Chaque média temporel et non temporel est-il compatible avec les technologies d'assistance (hors cas particuliers) ?
- 5.7 Pour chaque tableau de données, la technique appropriée permettant d'associer chaque cellule avec ses en-têtes est-elle utilisée (hors cas particuliers) ?
- 6.1 Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- 6.2 Chaque lien a-t-il un intitulé ?
- 7.2 Pour chaque script ayant une alternative, cette alternative est-elle pertinente ?
- 7.5 Les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d'assistance ?
- 8.6 Pour chaque page web ayant un titre de page, ce titre est-il pertinent ?
- 9.1 L'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- 9.2 La structure du document est-elle cohérente (hors cas particuliers) ?
- 9.3 Chaque liste est-elle correctement structurée ?
- 10.1 Des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- 10.2 Le contenu visible porteur d'information reste-t-il présent lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- 10.3 L'information reste-t-elle compréhensible lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- 10.6 Chaque lien dont la nature n'est pas évidente est-il visible par rapport au texte environnant ?
- 10.7 Pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?
- 10.8 Les contenus cachés ont-ils vocation à être ignorés par les technologies d'assistance ?
- 10.10 L'information ne doit pas être donnée par la forme, taille ou position uniquement. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?

- 10.11 Les contenus peuvent-ils être présentés sans perte d'information ou de fonctionnalité et sans défilement excessif ?
- 10.14 Les contenus additionnels apparaissant via les styles CSS uniquement peuvent-ils être rendus visibles au clavier et par tout dispositif de pointage ?
- 11.1 Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- 11.2 Chaque étiquette associée à un champ de formulaire est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- 11.3 Chaque étiquette associée à un champ de formulaire ayant la même fonction et répétée plusieurs fois est-elle cohérente ?
- 11.10 Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?
- 11.13 La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?
- 12.1 Chaque ensemble de pages dispose-t-il de deux systèmes de navigation différents, au moins (hors cas particuliers) ?
- 12.4 La page « plan du site » est-elle accessible à partir d'une fonctionnalité identique ?
- 12.6 Les zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages web peuvent-elles être atteintes ou évitées ?
- 12.7 Un lien d'évitement ou d'accès rapide à la zone de contenu principal est-il présent (hors cas particuliers) ?

Déroptions pour charge disproportionnée

Pas de dérogation

Établissement de déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 24 juin 2025.

Environnement de test et outils pour évaluer l'accessibilité

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- Chrome 135

La vérification de l'accessibilité est le résultat de tests manuels, assistés par des outils

- Inspecteur navigateur

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

L'échantillon de pages ayant fait l'objet de vérification de conformité :

Nom de la page	Adresse de la page
Accueil	emploi.grandsoissons.com
Contact	emploi.grandsoissons.com/nous-contacter
Mentions légales	emploi.grandsoissons.com/mentions-legales
Politique de confidentialité	emploi.grandsoissons.com/politique-de-confidentialite
Offres	emploi.grandsoissons.com/offres
Détails offre	emploi.grandsoissons.com/offre/r_19b803ac8a7be24bccba351f72dd81ed8c7f7853
Annuaire entreprises	emploi.grandsoissons.com/fiches-entreprises
Fiche entreprise	emploi.grandsoissons.com/fiche-entreprise/6155bda2c88f86386c7b34c9
Annuaire partenaires	emploi.grandsoissons.com/partenaires
Fiche partenaire	emploi.grandsoissons.com/partenaire/2020-02-19/auvergne-rhone-alpes-entreprises-antenne-allier_5e3a999a170267262c7b78f3
Inscription / Connexion / Mot de passe oublié	emploi.grandsoissons.com/inscription-connexion
Liste des événements	emploi.grandsoissons.com/evenements
Détails événements futurs	emploi.grandsoissons.com/evenements/2025-02-14/enseignement-superieur-portes-ouvertes_67add571de85dd56594e9939
Liste des événements passés	emploi.grandsoissons.com/evenements-passes
Formations	emploi.grandsoissons.com/formations

Pages des Espaces connectés ayant fait l'objet de la vérification de conformité

L'échantillon de pages ayant fait l'objet de vérification de conformité :

- Candidat - Recruteur - Administrateur
 - Accueil
 - Mes paramètres

Emails ayant fait l'objet de la vérification de conformité

L'échantillon d'emails ayant fait l'objet de vérification de conformité :

- Candidat - Alertes emploi

Retour d'information et contact

GrandSoyssons Agglomération s'engage à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne en situation de handicap.

Nous vous invitons à nous informer des problèmes d'accessibilité que vous rencontrez sur notre site en nous écrivant à l'adresse emploi@agglo-soissonnais.com

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou à une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits. Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- [Un formulaire de contact](#),
- [La liste du ou des délégués de votre région avec leurs informations de contact direct](#),
- Une adresse postale (envoi gratuit, ne pas mettre de timbre) : Défenseur des droits – Libre réponse 71120 – 75342 Paris CEDEX 07.